

**Nouvelles mesures pour lutter contre l'épidémie de COVID-19 applicables dès  
le 13 septembre 2021 au stand de tir d'Apples.**

*Chaque membre de 16 ans et plus doit présenter un certificat COVID valable  
QR code imprimé ou numérisé personnel (vaccin, test ou guérison)*

*Le certificat donne accès à toutes les installations ainsi qu'à la buvette sans masque.*

*Pour les personnes sans certificat,*

*L'accès au coin buvette intérieur est INTERDIT (seulement possible de consommer sous l'abri  
extérieur).*

*le port du masque peut être exigé en cas de forte affluence*

*(pour tirer : le masque peut être retiré sur le pas de tir et doit être remis après)*

***Merci pour votre bienveillante collaboration***